

**BONNE ANNÉE
2017!**



L'ÉDITO du Maire

L'année précédente, j'avais, dans mon édito du bulletin de JANVIER, cité une phrase de Léonard De Vinci : « Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années ».

Je la reprends cette année, non pas parce que j'ai eu la paresse d'en chercher d'autres, mais parce que 2016 m'est apparue comme ayant été une année particulièrement riche en occupations diverses et variées et qui a donc défilé.

Je voudrais, en premier lieu, vous adresser tous mes vœux de santé, mais aussi de bonheurs, de joies, de réussites. Vous remarquerez que j'écris ces termes au pluriel, car la vie est faite de la succession des bonheurs, des joies, des réussites.

Je formule évidemment aussi des vœux de paix, de sérénité pour notre beau pays. Que la folie des terroristes et des extrémistes disparaisse !

Et, surtout, que cette année électorale majeure qui s'annonce ne nous fasse pas oublier que nous avons la chance de vivre en citoyens libres dans une démocratie qui se veut apaisée (ou tout au moins qui essaie de l'être...).

J'ai décidé avec les Membres de la Commission « Communication » du Conseil Municipal de faire évoluer le bulletin municipal.

Vous aurez désormais, de manière habituelle, trois nouvelles rubriques :

Une page d'histoire (dans ce numéro, il y a même deux articles : « La Fontaine du FIEU » et « Les années de guerre 1939 - 1940 »).

Merci à Mr André MIQUEL de nous prêter main forte. C'est toujours avec un réel plaisir

que je le rencontre pour discuter des articles.

Une page consacrée à un « organisme partenaire ». Nous avons le choix, tant notre commune est impliquée dans de nombreuses collectivités publiques. Pour cette première, nous avons choisi de mettre en évidence l'action économique développée par le « Syndicat Mixte Ouvert de CAHORS SUD ». En effet, c'est un acteur important de développement économique pour notre territoire. De plus, les investissements très importants engagés sur cette zone méritent d'être présentés. C'est un sujet d'actualité ! Je tiens à remercier très sincèrement Mme Geneviève LAGARDE et Mr Yves RAYNAL pour leur disponibilité.

La présentation d'une entreprise implantée sur notre Commune. Cette rubrique débutera avec le prochain numéro dans le courant de l'année 2017. Vous serez surpris, au fur et à mesure des publications, de découvrir la quantité et la variété du tissu économique situé au MONTAT.

Je voudrais également mettre en exergue l'action de nos jeunes, tant au « Conseil Municipal des Enfants » qu'au « Conseil Municipal des Ados ».

Ce sont de futurs citoyens et ils font ainsi leur « formation pratique » ... Bravo et merci. Et quel plaisir pour les élus adultes que nous sommes de travailler avec eux.

Merci aussi à tous les bénévoles des associations qui font vivre bénévolement notre village. Qu'ils soient assurés de ma gratitude.

Devant le désengagement financier de l'état, qui, on peut s'en douter, risque de ne pas s'arrêter là, après les échéances électorales, nous

allons réfléchir, à partir de 2017, à mutualiser certaines actions, certains équipements avec des communes voisines (je pense à nos amis de CIEURAC et de FONTANES).

Enfin, parmi les projets de 2017, nous viendrons vers vous pour parler de sécurité routière déjà dans 4 endroits de la commune (nous continuerons en 2018 pour les autres endroits).

Nous avons bien travaillé en 2016 sur la préparation de ce dossier très compliqué. Nous allons bientôt vous en parler.

J'aurai l'occasion, lors de la cérémonie de présentation des vœux à la population, de revenir sur les réalisations et l'évolution des dossiers en cours (notamment les projets 2017).

On ne change pas les bonnes habitudes... Quelques citations pour la nouvelle année :

« Soyez toujours en paix avec votre prochain et que chaque nouvelle année trouve en vous un homme meilleur »
(Benjamin FRANKLIN - 1706-1790).

« La gaieté, la santé changent l'hiver en été »
(Antoine DESAUGIERS - 1739-1793).

Avec tous mes vœux et tous ceux des Membres du Conseil municipal.

Cordialement.

J.P. MOUGEOT,
Maire.



L'Echo du Montat

180 rue du village
46090 LE MONTAT
05 65 21 01 17

Directeur de publication :
Jean-Paul MOUGEOT,
Maire

Conception :
Peter BOUHRAOUA,
Rédaction:

Joseph ALAGARDA
Peter BOUHRAOUA,
Florence HONORE,
Sabine MIQUEL,
Jean-Paul MOUGEOT,
Pierre REDOULES,
Laetitia VAIRON,

Photographies:
Mairie LE MONTAT
CAHORS SUD
Impression:
Imp. BOISSOR



Et le ciel s'est illuminé

Un réveillon du 31 décembre réussi au Montat, suivi le 1^{er} Janvier 2017, pour fêter cette nouvelle année, d'un lâcher de lanternes et d'un feu d'artifice.

Une foule nombreuse a été émerveillée par le spectacle tout en dégustant du vin chaud accompagné de marrons grillés. Avant de regagner le Pôle Nord, le Père Noël était au rendez-vous pour dire « au revoir les enfants ».

C'est fatigué mais heureux que le comité des fêtes Festi'montat a terminé l'année et entamé en beauté la nouvelle qui est déjà en pleins préparatifs pour la soirée Canard du 18 mars 2017, sous le thème des années 80, accompagné du groupe montatois CECCO.

BP



1^{er} JANVIER

LA FONTAINE DU FIEU

Autrefois, nous avions une vigne à côté de la fontaine du Fieu (fiou en occitan) situé aux Oustalous et un pré juste au-dessous qui donnait, bon an mal an, deux charrettes de bon foin, bien arrosé par cette fontaine qui se déversait dans le lac. En période normale, les eaux étaient stables et de bonne qualité. En période de sécheresse, surtout pendant la guerre et jusque dans les années 50, l'eau manquait, surtout pour le bétail, et lorsque le puit de Pousaouqui aux Oustalous était à sec, nous allions en dernier recours à la fontaine du Fieu avec les boeufs ou le cheval et quatre barriques sur la charrette... Je me souviens d'une fois où le cheval a reculé jusqu'au milieu du lac. L'eau arrivait au moyeu des roues. Mon frère Gabriel, plus jeune que moi, commençait à paniquer... Je lui ai alors dit « tiens bon, accroche-toi » et je saisis le pal de

la charrette et en frappa un grand coup sur la croupe du cheval. Cela fit son effet comme un coup de canon, nous nous retrouvâmes sur la rive, rasurés et heureux de ne pas avoir un bain dans cette eau limoneuse.

Une année, les eaux étant très basses, notre brave curé Baboulène décréta qu'il fallait prier et organisa une procession avec toutes les bigotes et les âmes de bonne volonté des alentours en bénissant toutes les sources du pays... et, dans la nuit, une pluie bienfaisante descendit du ciel. A la messe du dimanche suivant, notre cher curé prêcha que le miracle était arrivé ! Et qui sait ?

En 1936, le Général DUFOUR, fut élu Maire du Montat. Ce dernier décida assez rapidement que toutes les fontaines du Montat auraient un lavoir à disposition des lavandières. Ce n'était pas miraculeux mais tout de même une nette avancée vers le progrès

pour les femmes... C'est ainsi que la fontaine du Fieu a été dotée de son lavoir, réalisé par Pierre VIGNALS, maçon, qui avait également sculpté les fonds baptismaux de l'église du Montat. Il était le grand-père de Roger PEYRALADE, Maire Honoraire.

Plus récemment cette fois, le lac était à nouveau plein de vase. Mr MOUGEOT, Maire actuel, certains membres du Conseil Municipal et des Représentants de la Chasse décidèrent de faire nettoyer ce point d'eau, important pour les gibiers et les bêtes sauvages. Les employés municipaux, quant à eux, ont fait un bon enduit d'étanchéité, ce qui permettra à la fontaine de couler et à ce vieux lac du Fieu de garder l'eau encore très longtemps pour que se désaltèrent à leur guise les assoiffés de tous crins.

A. MIQUEL

UN PEU D'HISTOIRE

URBANISME

Bilan de l'année 2016 :

6 permis de construire dont 5 nouvelles constructions.

18 déclarations préalables de travaux pour des piscines, des clôtures, portails, vérandas, abris de jardin (moins de 20 m²), isolation par l'extérieur, division de lots et installation d'un transformateur électrique.

22 certificats d'urbanisme, indiquant que les terrains sont situés dans des

zones constructibles ou non du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanismes Intercommunal) du Grand Cahors.

22 certificats d'urbanisme et une demande de renseignement d'urbanisme.

4 autorisations d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public.

Tous les dossiers sont instruits par

J-P CANCE (conseiller municipal délégué à l'urbanisme) qui est en lien direct avec le service urbanisme du Grand Cahors.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des secrétaires de mairie avant de commencer vos travaux de construction ou de rénovation.

BP

Dans les années 1990, il y a eu une prise de conscience des collectivités locales et de la commune de Cahors à l'époque, de la nécessité de créer sur le territoire de l'activité économique sur Cahors, par le biais d'un syndicat nommé le SYCALA (Syndicat Cahors-Lalbenque).

Cette zone d'activité de 511 hectares (Le Montat 117 ha, Cieurac 141 ha, Fontanes 171 ha et l'Hospitalet 82 ha) a permis l'installation de nouvelles entreprises. Malgré un contexte économique difficile, le manque d'attractivité et de prospective pour que la zone se développe n'a permis l'arrivée que d'une vingtaine d'entreprises avec 210 emplois.

En 2008, la commune de Cahors et les élus des 4 communes le Montat, Cieurac, l'Hospitalet et Fontanes ont eu une volonté commune de voir cette zone se transformer et se développer. Pour concrétiser ce développement, il fallait se trouver des moyens. Et c'est à l'issue d'une collaboration avec le Grand CAHORS et le Département, qu'en janvier 2010 le Syndicat Mixte Ouvert de Cahors-Sud (SMOCS) a été créé.

L'évolution du parc tend à conforter son positionnement stratégique qui doit lui conférer une place primordiale dans la dynamique économique et industrielle du sud du département, mais aussi régionale, puisque la zone d'activité est reconnue par la Région comme Zone d'intérêt Régional en 2009 (ZIR).

Ce label permet de mettre en valeur les parcs d'activité les plus attractifs de la région. Les ZIR sont aménagées pour accueillir les entreprises industrielles, artisanales ou tertiaires et offrir un niveau minimum en terme de qualité des aménagements, des équipements et des services aux entreprises.

Cahors Sud est la plus grande ZIR de l'ancienne Région Midi-Pyrénées. Le périmètre de 524 hectares comprend 77 hectares occupés, auxquels s'ajoutent les 30 hectares à aménager d'ici à 2017.

Des équipements et des réseaux adaptés aux besoins des entreprises dont : une pépinière d'entreprises de 610 m² (Cadurcia) et un aérodrome de tourisme ou d'affaires. Un service dédié aux entreprises, un interlocuteur unique avec un accueil et un accompagnement sur mesure des entreprises dans leur implantation et dans leur développement, des aides pour les entreprises, un parc des expositions, de l'hôtellerie et restauration à proximité immédiate, des activités de loisirs (aéroclub, para club, vol à voile, karting..).

En 2016, la zone d'activités de Cahors-Sud connaît un nouveau développement : depuis le mois de juin, 30 hectares supplémentaires pourront accueillir à terme de nouveaux porteurs de projets .

Deux zones sont concernées par ces travaux, pour une enveloppe d'environ 7 millions d'euros pour Cahors Sud et pour une enveloppe supplémentaire d'un peu plus d'un million d'euros pour le Département du Lot :

La zone de Cap del Bos (Le Montat - Cieurac, environ 18 hectares) à proximité de l'aérodrome, en collaboration avec le Département du Lot qui réalisera un nouveau giratoire sur cette zone.

Cette opération de sécurité routière a plusieurs avantages : l'amélioration des accès à la zone de Cahors Sud (entre le nouveau giratoire et celui de l'Aquitaine, cette portion de route devient une traversée du parc d'activités) ainsi qu'un accès direct à l'aérodrome et un nouveau maillage de la voirie (raccordement de la RD venant de Lalbenque).

Les coûts seront partagés entre le Département du Lot et du SMOCS.

Le Département du Lot finance la réalisation du giratoire et de la portion de RD 149 bis (6 m de large) pour 1 million d'euros. Sur cette même zone, le syndicat finance les réseaux (eaux usées et pluviales, éclairage public, électricité et téléphonie), une sur-largeur de chaussée d'un mètre pour la portion de RD 149, qui permettra

une meilleure circulation des poids lourds, et le traitement des abords sur 4 m de part et d'autre (accotement côté aérodrome et trottoir côté RD 820).

La partie nord de Cap Del Bos II sera réservée aux activités aéronautiques, en raison de l'accès direct à la piste via le taxiway. Une demi-douzaine d'entreprises a d'ailleurs déjà manifesté son intérêt pour s'y installer.

Sur la zone de Falguière (Fontanes, environ 12 hectares), les lots aménagés pourront accueillir dès cet automne de nouvelles entreprises.

Le découpage des parcelles sera réalisé à la carte, en fonction des besoins des porteurs de projets, afin de répondre au plus près aux attentes, au cas par cas.

L'urbanisation de ces nouveaux espaces se déclinera de la manière suivante : des nouvelles voiries, dont une menée en groupement de commande avec le Département du Lot, un prolongement des réseaux : électricité, gaz, assainissement et enfin des nouveaux aménagements paysagers.

Aujourd'hui, une dizaine de porteurs de projets est d'ores et déjà intéressée par ces aménagements, ce qui représente entre 50 et 70 emplois supplémentaires grâce à la mise à disposition de ces nouvelles zones. La commercialisation des zones a déjà commencé. On peut noter, à cet égard, l'arrivée de l'entreprise Renault Trucks. La commercialisation se poursuivra pendant la réalisation des travaux.

A plus long terme, l'extension de la zone se poursuivra, permettant de mener une politique de développement économique offensive pour attirer de nouvelles activités économiques.

Le parc d'activités de 80 hectares affiche une forte croissance ces dernières années avec plus de 500 emplois créés.

Aujourd'hui, 65 entreprises sont implantées sur le parc, employant près de 720 salariés.

Des groupes nationaux sont présents, tels que Valeco, la plateforme Grand

Sud de Mr. Bricolage, le groupe PA-PREC, Géodis, Jardel ou encore la plateforme départementale de tri de La Poste.

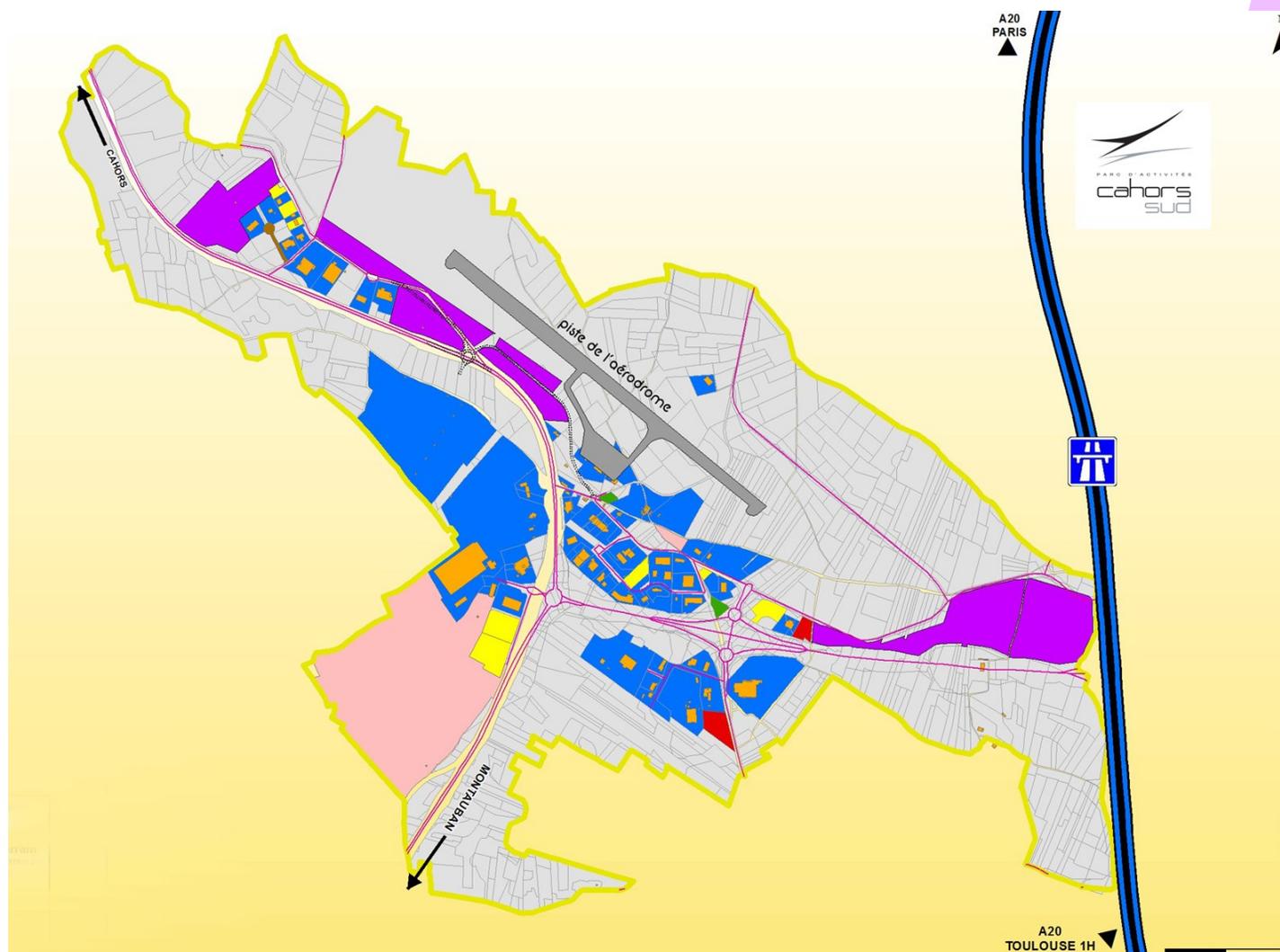
Plusieurs entreprises locales ont également vu en Cahors Sud l'opportunité de se développer dans un cadre privilégié, sur un territoire auquel elles sont attachées : Brasserie Ratz, Lafage, la Maison des vins du Valentré, AVM Import, le Hameau des Saveurs. La pluralité des domaines d'activité

des entreprises de la zone est un atout qui permet une harmonie, des échanges et une qualité humaine entre les entreprises.

La Région dans le cadre des Zones d'intérêt Régional a rendu un rapport fin 2015. Le SMOCS fait partie des zones les plus dynamiques en terme de création et d'augmentation d'activité de Midi-Pyrénées en 2015.



LAGARDE Geneviève
Présidente du Syndicat Mixte Ouvert de Cahors Sud
YVES RAYNAL responsable économique et managérial de Cahors Sud

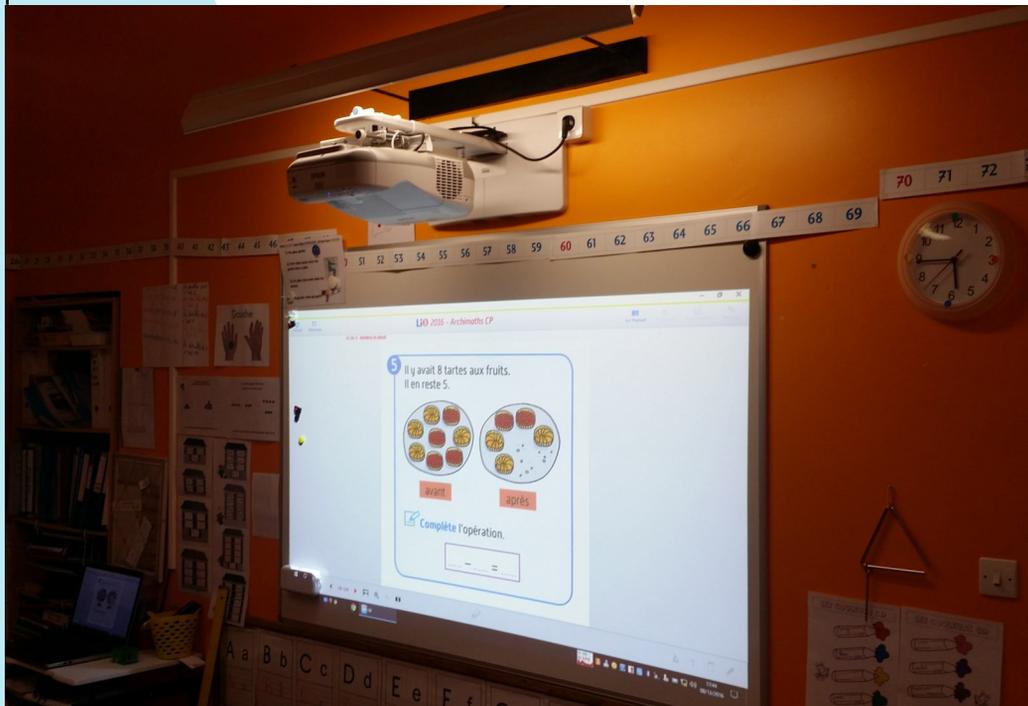


Cahors Sud

Aux portes de l'Occitanie

Une situation stratégique au carrefour de 3 régions

- ..Occitanie
- ..Nouvelle Aquitaine
- ..Auvergne -Rhône-Alpes



ÉCOLE

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, un vidéo-projecteur interactif (VPI) a

fait son apparition dans la classe de CP-Grande section en plus de 2 tableaux blancs magnétiques. La classe de CM en possède déjà un depuis la rentrée scolaire de l'année précédente.

PÉRISCOLAIRE

Le temps périscolaire est le temps pendant lequel votre enfant n'est pas dans la salle de classe avec son enseignant, qui ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Il est sous la responsabilité de la municipalité.

Ce temps périscolaire n'est pas un moment de garderie, mais un moment où sont mises en place des activités ludiques et éducatives encadrées par le personnel municipal de l'école et parfois, par des animateurs extérieurs. L'équipe périscolaire est constituée de six personnes.

Actuellement, ce sont : Coralie BORGHESE, Michèle CACHO, Julie MAHUT (remplaçante de Michèle CACHO), Angélique CAUMONT, Christiane DELPECH, Charlotte MALGUY et Marjorie SANCHEZ qui est L'agent référent du temps périscolaire. Les activités proposées pour l'année scolaire 2015 / 2016 étaient :

- Maternelle petite et moyenne sections : jeux extérieurs, jeux libres.
- Maternelle grande section : peinture, bricolage, jeux extérieurs, plantation d'arbres, carterie, pâte à sel, cuisine, karaté, perles à repasser, mosaïque et activités avec les élèves du lycée agricole.
- Cours Préparatoire : bricolage, carte-

rie, pâte à sel, origami, peinture, percussions, cuisine, karaté.

- Cours Élémentaire : fleurs en papier, bricolage, country, percussions, cuisine, hand-ball, jeux de société, karaté, badminton, parcours photo.

- Cours Moyen : parcours photo, théâtre, football, karaté, journalisme, country, bricolage, basketball, anglais, cuisine, bracelet, doodling / zentangle.

Les activités proposées pour l'année scolaire 2016 / 2017 sont :

- Maternelle petite et moyenne sections : vélo, jeux extérieurs, coloriage, jeux libre.

- Maternelle grande section : perles, activités avec les élèves du lycée agricole, bricolage, plâtre.

- Cours Préparatoire : relaxation, activités avec les élèves du lycée agricole, bricolage, perles.

- Cours Élémentaire : bricolage, opération « nettoyons la nature », lecture, football, parcours photo, origami, cuisine.

- Cours Moyen : bricolage, rugby, anglais, jeux de société, opération « nettoyons la nature », cuisine.

Depuis MAI 2016, les élèves du Lycée Agricole de LE MONTAT viennent les mardis pour organiser des activités avec les enfants de la classe «Cours

Un VPI permet d'amener le numérique dans nos salles de classe. Comme un traditionnel projecteur, il projette sur un simple tableau blanc ou même sur le mur directement, l'écran de l'ordinateur et interagit avec un stylet via des capteurs situés sur le VPI qui remplace la souris de l'ordinateur, directement sur la surface de projection. Le VPI est beaucoup plus simple d'utilisation qu'un tableau blanc interactif (TBI).

Il existe aussi, depuis quelques années, un TBI dans la classe de CE, relié à l'ordinateur par un câble, ce support diffère d'un tableau blanc classique, car, en plus d'être doté d'une surface optimisée pour la projection, il est « actif » et porte ainsi en lui toute la technologie interactive. Il est en effet parcouru de capteurs infrarouges ou encore de caméras numériques, prévus pour détecter les moindres mouvements qui affectent sa surface.

LV

Préparatoire» et avec les élèves scolarisés en grande section de la Classe «Maternelle».

Les activités « percussions » ainsi que « karaté » n'ont pas été renouvelées, les enfants n'étant plus demandeurs. Un règlement de fonctionnement de l'accueil périscolaire et de la restauration a été élaboré et voté par le Conseil Municipal. Ce règlement a été applicable à compter du 25 SEPTEMBRE 2016.

Ce document est différent du règlement de l'école, qui ne concerne que le temps scolaire et qui est conforme au règlement départemental des écoles publiques du Lot.

Il est rappelé que les enfants, dont les parents n'ont pas rendu le papillon détachable valant approbation du règlement périscolaire, ne seront plus acceptés durant les temps périscolaires. Compte-tenu de ce document réglementaire, le Maire pourra prononcer l'exclusion des temps périscolaires de tout enfant qui ne respectera pas ou dont les parents ne respectent pas ces dispositions.

Ces activités périscolaires doivent être des moments d'éveil, de découverte, de réunion, d'entente, de détente et d'amusement.

LV

CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS

Le 29 juin 2016, le Conseil Municipal des Ados était constitué avec l'élection de Léa Manié en tant que maire des ados. Anaïs Mougeot, Mateo Manié, Matthieu et Baptiste Imbert font partie de cette équipe dynamique qui se rencontre régulièrement afin de mettre en place des projets pour les ados du Montat.

Le premier événement s'est déroulé le 27 novembre avec une journée sportive qui a rassemblé à la halle des sports, 10 jeunes de la commune pour jouer dans une ambiance conviviale, de 10h à 16h au hand-ball, volley-ball, basket-ball et futsal.

La prochaine rencontre entre ados sera programmée en début d'année avec une soirée jeux de société. Ils réfléchissent à d'autres événements : karting, accro branches, soirée dansante ...

Pour être informé de la programma-



tion ou nous rejoindre dans l'équipe, envoyez vos coordonnées à l'adresse mail suivante: ajm46090@gmail.com Rejoignez nous! A bientôt.

PI

CITOYENNETÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mardi 6 décembre a eu lieu la mise en place du nouveau conseil municipal des enfants.

Ce sont 8 enfants élus lors d'élections dans les différentes classes de l'école primaire qui se réunissent. En présence de la directrice Mme Florence HONORE, Mr le Maire J.P Mougeot ouvre la séance de ce nouveau conseil. Il revient sur l'exercice du précédent conseil et cite les réalisations effectuées suites à leurs propositions.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants est constitué de : Fidji DELTOUR, Hélène LAFRAGETTE, Clément MARTINS DE SOUZA, Daphnée MARTINS DE SOUZA, Valentin NOTTEAU, Simon RIVIERE, Julian ROMERO LOPEZ, Oriana SANCHEZ.

Après avoir écouté les explications du Maire et de la Directrice de l'école sur le mode de fonctionnement et les buts du Conseil Municipal des Enfants, les enfants procèdent à l'élection de leur nouveau Maire ; 2 candidats sont en présence, Daphnée MARTINS DE SOUZA et Simon RIVIERE.

Dès le premier tour de scrutin, Daphnée MARTINS DE SOUZA est élue Maire des Enfants (avec 5 voix) et Simon RIVIERE (arrivé en 2ème position avec 3 voix) est élu Premier Adjoint.

Mr Jean Paul MOUGEOT a remis alors l'écharpe tricolore à la nouvelle élue.

Leur première réunion est prévue début janvier.

JA



Les projets présentés par le Conseil Municipal de Enfants au cours de l'année scolaire précédente :

Nos jeunes édiles ont travaillé avec beaucoup d'implication sur trois projets de travaux dans l'enceinte de l'école :

1) La rénovation du bloc « toilettes » du bâtiment ancien, programme qui a consisté en :

L'agrandissement des locaux par reprise d'un lieu de dépôt attenant,

La séparation des locaux réservés aux filles des locaux réservés aux garçons, Le déplacement et la pose de deux urinoirs,

La création d'un placard de rangement pour les fournitures d'hygiène nécessaires à l'entretien de ces locaux, Le remplacement de l'ancienne porte en bois d'accès depuis le préau par une porte en PVC plus isolante et surtout moins lourde et plus sécurisante pour les doigts des enfants

2) La suppression des haies de lauriers et le remplacement du grillage dans la cour goudronnée.

Les maîtresses et les personnels municipaux ne cessaient de demander de trouver une solution par rapport aux dangers que représentaient les branches des haies des lauriers (véritables javelots) et par rapport à l'état de dégradation du grillage.

.../...

Les enfants ont donc proposé de tout enlever et de remplacer par un grillage neuf rigide d'une hauteur de 2 mètres (ce qui évitera à de nombreux ballons de se sauver dans les terrains limitrophes).

La cour de récréation se trouve ainsi agrandie d'une largeur de 1.50 mètre sur deux de ses côtés.

De plus, un portail a été posé à côté

des composteurs pour pouvoir aller rechercher les ballons.

Un grand merci à Mme et Mr BERTRAND (domiciliés aux Bories) qui ont fait don d'un portail.

3) Des protections en mousse ont été posées sur les poteaux de basket.

Tous ces travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux encadrés par Pierre REDOULES.

Enfin, nos jeunes édiles ont également constitué, avec l'aide de Mme HONORE Directrice de l'école, une bibliothèque périscolaire .

Merci à nos « anciens jeunes élus » d'avoir aussi bien travaillé ; souhaitons autant de courage et de réussite à leurs successeurs la promotion 2016 -2017.

SORTIE SCOLAIRE

Les enfants découvrent la richesse patrimoniale du village

Le lundi 19 septembre 2016, suite aux journées du patrimoine, les enfants de Petite et Moyenne Section ont quitté l'école pour aller voir

l'église. Ils ont vu le clocher, ont entendu la cloche. Ils ont aussi observé un vitrail et un pigeonnier.

Mardi 20 septembre 2016, c'est la classe de GS / CP qui est allée visiter, avec Joseph Alagarda, les éléments

d'architecture liés à l'eau dans le village.

Ils ont vu des puits en pierre, des réserves d'eau en pierre, des gouttières, des pierres à évier et un lavoir.



Les enfants devant un puits communal



Joseph ALAGARDA explique le fonctionnement du puits et leur a appris que les dames lavaient dans le temps les habits dans un lavoir. Elles prenaient un seau et le remplissaient d'eau du puits. Elles frottaient le linge sur une pierre à laver

et elles le rinçaient avec de l'eau propre. Elles vidaient l'eau sale dans le fond du lavoir où les animaux venaient boire.

FH



- 1 un puits chez un particulier,
- 2 l'usure des pierres du puits par les chaînes,
- 3 observation d'une pierre à évier

La rigole conduit l'eau de pluie vers l'abreuvoir pour les animaux.





REPAS DES AINÉS

Le Dimanche 13 mars 2016, le maire et les conseillers municipaux ainsi que les membres de la commission action sociale avaient le plaisir de recevoir les aînés du village à la salle des fêtes.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à ce rendez-vous annuel. L'équipe du restaurant « Le St Georges », nous avait préparé une bonne mique.

A 16h00, la journée se finissait déjà, match de rugby oblige (France-Ecosse).

PB

DEVOIR DE MÉMOIRE

Une fois de plus, nous nous sommes regroupés devant le monument aux morts de notre commune pour les commémorations des 8 mai, 14 juillet et 28 août, jour de la fête du village et le 11 novembre.

Ces cérémonies ont été présidées par le Maire et son conseil Municipal, accompagnées du Maire des enfants avec son conseil et la participation des élèves de notre école qui ont interprété la Marseillaise le 8 mai.

PB



Cet été, certains ont pu le constater, la croix des POUXOUX et sa stèle de fixation ont été vandalisées. Suite au don d'une nouvelle croix par un administré, Mr André PAGES XATART, les ouvriers municipaux ont restauré et remis en état l'ensemble.

Un grand merci à Mr PAGES XATART .

PB

VANDALISME



NOUVEAUX SECOURISTES



L'année dernière, la Municipalité de LE MONTAT a fait l'acquisition d'un défibrillateur, qui a été installé sur la façade de la mairie. Suite à cette acquisition, les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours Principal de CAHORS avaient organisé une action de formation «grand public» à l'utilisation de cet appareil.

Un bon nombre de participants ont souhaité aller plus loin et étaient candidats pour suivre une session de formation au diplôme de secouriste «PSC1». Une session a donc été organisée dans le courant de cette année 2016 à la salle des fêtes de la Commune. Elle a été conduite à nouveau par les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours Principal de CAHORS. Il y a quelques mois, une sympathique manifestation était organisée par la muni-

cipalité pour remettre à chaque lauréat son diplôme. Les lauréats sont: Mr Joseph ALAGARDA (LE MONTAT), Mme Béatrice ARNT (LE MONTAT), Melle Caroline DELPECH (PERN), Mme Virginie GARDES (LE MONTAT), Mr Rudy GAUDFR (MONTDOUMERC), Mme Laurence GAUDFRIN-WARTEL (MONTDOUMERC), Mme Julie MAHUT (LE MONTAT), Mme Christelle MARETTE (LE MONTAT), Mme Karine MAURY (LE MONTAT), Mr André MIQUEL (LE MONTAT), Mme Aurore PROVOST (LE MONTAT), Mr Michel SIERRA - BELTROL (LE MONTAT), Mr Guy VERGNES (LE MONTAT). Dans son allocution, le Maire n'a pas manqué de remercier les soldats du feu Cadurciens, GROUPEMA et Mr Le Docteur Pierre BLAZY pour leur implication. Mr MOUGEOT a également

souligné l'implication décisive sur ce dossier de Mme Magali MIQUEL, conseillère municipale et a félicité les lauréats pour leur engagement au service des autres.

Mr MOUGEOT a rappelé que cette action s'inscrit dans l'actualité puisque une campagne nationale a été engagée sur ce thème au mois de septembre par les pouvoirs publics. Il s'agit d'une grande cause nationale 2016 qui a pour thème : «Le citoyen, acteur engagé au cœur de la chaîne de secours».

Enfin, il a été rappelé que des sessions ont également lieu, au Centre de Secours Principal de CAHORS. Un deuxième défibrillateur est installé à la halle des sports de LE MONTAT.

JPM

VISITE MINISTÉRIELLE

Après une visite d'entreprise à Gramat, puis un déjeuner aux Fermes de Figeac à Lacapelle-Marival, le ministre de l'agriculture a traversé le département pour continuer sa visite marathon dans le Lot en début d'après-midi au lycée agricole du Montat avant de faire un crochet à la légumerie de Pradines et enfin d'assurer une remise de médailles et même une réunion politique en soirée à Cahors.

Au Montat, Stéphane Le Foll a été accueilli par une bonne partie des 220 élèves du lycée agricole. L'ancien professeur d'économie (titulaire d'un BTS agricole) n'a pas boudé son plaisir d'échanger quelques mots et poignées de mains avec les jeunes qui

pour certains (qui l'ont avoué) ne connaissent pas le ministre. « On nous a dit il y a 15 jours qu'une personnalité allait venir au lycée. Hier, on nous a dit que c'était lui », témoignent les CAPASAPVER (Service aux Personnes et Vente en Espace Rural). Petits fours, verres de vins ou même tartines de beurre truffé, le ministre rejoint par de nombreux élus lotois a pu découvrir et déguster les produits issus du lycée dans le chai de l'établissement.

L'occasion pour le proviseur Pierre Virmont d'évoquer l'histoire et les spécificités du domaine qui compte un vignoble, une station trufficole, des ruches et une activité apicole.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Ce sont près de 100 personnes qui sont venus assister aux différentes manifestations proposées à Le Montat pour les Journées du Patrimoine 2016.

Samedi et dimanche, visite de l'église et exposition de photos d'objets d'HIER à AUJOURDHUI, montrant l'évolution des objets du quotidien. La classe grande section du CP de l'école primaire était également associée au travers de dessins sur le thème de l'eau

Samedi soir l'excellent groupe vocal de Bégoux est venu partager sa passion du chant et a enchanté les personnes présentes à cette soirée. Bravo

à eux et au chef de chœur pour leur prestation malgré un public clairsemé. Les absents ont encore une fois eu tort de ne pas venir.

Dimanche après midi 5 artisans et particuliers sont venus partager leur savoir faire et montrer aux enfants et adultes leurs réalisations : de la broderie avec Mme Lamazere, une exposition de lampes anciennes restaurées par André Miquel, un atelier sur la réalisation d'huiles essentielles avec Isabelle et Beatrice, La réfection de murs en pierre sèche avec Mr Thierry Ressejac et enfin Nicolas Rodrigues montrait son savoir faire en matière de charpente et travail du bois. Après

la visite les enfants se sont prêtés avec beaucoup de plaisir à un quizz pour tester leurs connaissances sur les différents ateliers.

Mr Le Maire, lors de l'apéritif, au cours duquel le Lycée du Montat faisait déguster ses vins, a remercié tous les participants, la classe du CP de l'école primaire et donné rendez-vous à l'année prochaine.

JA

LE MONTAT A D'INCROYABLES TALENTS

Dans la continuité des animations photos que la municipalité propose lors des Journées Européennes du Patrimoine, elle recherche des photographes amateurs sur la commune qui souhaitent participer à l'exposi-

tion 2017 (week-end du 16 et 17 septembre) sur le thème national retenu.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la mairie, nous leur communiquerons courant Avril 2017 le thème fixé par le Ministère de la Culture. Par la suite nous organise-

rons ensemble l'exposition.

(Possibilité de présenter également vos photos personnelles).

Contact :

Alyane ALBRIEUX 05 65 21 71 44

Courriel : mairie2.montat@orange.fr

JA

FORUM DES ASSOCIATIONS

A l'occasion du 3^e forum des Associations de Le Montat, le public a répondu présent pour venir rencontrer les différentes associations, leurs dirigeants et leurs bénévoles.

Associations présentes : Parents d'élèves, Gymnastique volontaire, Chasseurs du Montat, Four Montatois, Club de l'Amitié, Judo club, L'envolley, Montapattes, Montat danse, Montathlon, Rugby à XIII, Tennis, Zen'bad (badminton), Rucher école qui présentait une ruche sous verre et procédait à l'extraction du miel de différentes ruches installées dans les environs. Tous les présents ont pu déguster ce délicieux produit.

Les clubs de danse, judo, badminton et tennis ont également animés cet après-midi convivial en proposant des démonstrations et des séances d'initiation.

A partir de 18h Mr le Maire en pré-

sence de Mr San Juan (chargé des sports au Gd Cahors) et Mr Vincent Bouillaguet (conseiller départemental), prononçait un discours de clôture en mettant à l'honneur Mr Jacques Bosc pour ses 40 années d'engagement associatif sur la commune, et remettait un trophée au jeune judoka Bastien Berruezo pour sa ceinture

noire 1^{er} dan obtenue cette année. Pour terminer la municipalité offrait le Pot de l'amitié.

Les organisateurs et les associations se retrouveront rapidement pour lancer les bases du Forum 2017.

JA



ARTISTE LOCAL

La commission communication a décidé de mettre à l'honneur les talents locaux afin de partager leurs « hobbies ».

Pour ce premier article, nous avons rencontré à son domicile au lieu-dit Payrat Mr Escard Maurice, retraité de la poste. Il se passionne pour les travaux manuels en tout genre et aime travailler différents matériaux tels que la peinture, le bois et le métal.

Ses réalisations ne manquent pas, il fabrique aussi bien des petits objets en bois que des masques en plâtre ou bien des émaux sur cuivre. Chacun de ces objets demande un savoir-faire, une technique particulière et beaucoup de précision. En plus du tournage sur bois et de la sculpture il

peint ou grave sur des véritables coquilles d'œufs d'oie ou de poule. Cette passion est née lors d'une visite d'une exposition à Argeles, quand je vois un objet d'art qui me plait, j'ai envie de le reproduire dit-il.

En regardant de plus près ses créations, on découvre une peinture miniaturée retraçant soit une histoire régionale comme celle du vin du pays de cahors au temps des gabares ou représentant tout simplement et finement un animal, une fleur, un personnage de conte ou des notes de musique... La peinture n'est pas sa seule technique pour la décoration des œufs, il gratte aussi sur la coquille après l'avoir badigeonné d'encre de chine chauffée afin de retrouver la

couleur d'origine de la coquille et ainsi réaliser un dessin. Il utilise aussi une petite meule électrique pour graver la coquille et de temps en temps, il transforme certains de ses œufs décorés encore bien fragiles en coffret à l'aide d'un fermoir en métal.

S'il sait bien s'occuper avec toutes ses passions, son épouse Lydie, ne s'ennuie pas elle aussi entre la couture, la broderie, le point de croix et le crochet. A eux deux ils rempliraient facilement un magnifique stand pour un marché artisanal ou de Noël. Un couple plein de talents artistiques ! Merci à eux pour leur accueil.

SM



SÉCURITÉ ROUTIÈRE SÉNIOR

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière, la Préfecture du Lot associée à Groupama d'Oc, la Mutualité Française et la Protection Civile organisent des actions de Sécurité Routière intitulées : « Il n'y a pas d'âge pour bien conduire ».

Notre commune, en collaboration avec le Club de l'Amitié s'est inscrite dans cette démarche et organise une journée consacrée à ce sujet :

Le MARDI 14 MARS 2017 à partir de 9h30 à la Salle des Fêtes (Maison du Temps Libre).

Cette journée de sensibilisation aux risques routiers, ouverte aux per-

sonnes de plus de 65 ans, permettra d'aborder de manière conviviale la capacité de conduire des seniors et sera articulée autour de 5 ateliers :

Rappel du code de la route: Michel GRAULIERES Auto-école

Constat amiable: Patrick DELMAS Groupama

Lunettes déformantes: Ana MOUTON Protection Civile

Simulateur de conduite: Michel GRAULIERES et Patrick DELMAS

Test de vision: Luc MAINTENAZ Mutualité Française

Le déjeuner est prévu sur place, il sera pris en commun.

La municipalité et Groupama prenant en charge ce déjeuner, sous déduc-

tion d'un coût de 5.00 € laissé à la charge de chaque participant de la commune.

Afin de préparer au mieux cette journée nous souhaitons faire un point des personnes intéressées. Le nombre minimum demandé par les organisateurs est de 30 personnes.

INSCRIVEZ-VOUS rapidement à la Mairie.

Contact : 05 65 21 71 44

JA

ANNEES DE GUERRE 1939-1940

L'Allemagne envahit la Pologne et foudroya son armée en quinze jours. La France et l'Angleterre, qui étaient liés à la Pologne par un traité d'assistance mutuelle déclarent donc la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

Après « la drôle de guerre », durant laquelle les alliés s'interrogent, se consultent, dressent d'illusoires plans de défense, c'est la guerre éclair où l'offensive foudroyante de l'armée allemande vers l'ouest fut décrétée par Hitler le 10 Mai 1940.

J'avais 13-14 ans à cette époque si trouble et traumatisante, et l'adolescent que j'étais en conserve de nombreux et toujours vivants souvenirs, comme gravés dans ma mémoire... Moi, jeune garçon que j'étais, je me trouvais bouleversé par tous ces événements rapides et imprévus auxquels nous étions confrontés, tant et si bien qu'un jour mon père remarquant mon manque d'appétit, dit : « Je me trompe ou tu ne manges pas grand-chose en ce moment ? », « oui, Papa j'ai toujours l'estomac noué, ça ne passe pas » il me répondit aussitôt : « Tu sais, si la guerre dure cinq ans et que tu continues comme ça, tu ne seras pas bien épais alors ! »...

Et voilà les premiers soldats en déroute qui apparaissent. Ce sont les Belges d'une unité motorisée qui arrivèrent en premier, très propres, avec leur calot traditionnel à pompon. Un side-car avec son conducteur et un tireur armé d'un fusil mitrailleur, ouvraient la route. Ils n'avaient pas l'air trop épuisés, car ils voyageaient tous en camions ou voitures. Leur point de ralliement était Toulouse, nous n'étions qu'une étape. La grange du Général DUFOUR, très spacieuse, absorbait les soldats... et un gradé coucha même à la « Jeantette » (maison de la famille Marabelle) mais trouva bien entendu que tout cela manquait de confort : murs peints à la chaux, matelas en feuilles de maïs, comme dans presque toutes les maisons du village..., et l'eau au puit évidemment...

Notre famille hébergea, dans la petite chambre qu'ils venaient de rajouter sur la terrasse, un capitaine alsacien-lorrain, gueule cassée, blessé au visage durant la guerre de 1914-18 et engagé volontaire en 1939, du nom

de BOUTILLOT et plus tard un lieutenant, pharmacien à Clermont-Ferrand, dont j'ai oublié le nom.

Leur nombre n'était pas très important, moins de 100 certainement et ils ne demeurèrent que quelques jours. Puis ce fut le flot des soldats de tous les corps d'armées : fantassins, chasseurs alpins, artilleurs. Le Général DUFOUR avait ouvert tous les bâtiments de l'ancienne ferme-école (aujourd'hui disparus mais qui occupaient une partie du centre du village) et une cuisine roulante était installée à droite du portail qui existe encore, à 100 mètres de la mairie. De cette façon tous les soldats logés dans les granges du village venaient se restaurer là.

Ils ne restaient en général que quelques jours et repartaient dans la région toulousaine pour reformer une armée; mais beaucoup étaient encore là quand l'armistice du 22 juin 1940 a été signée et ils furent démobilisés sur place pour retourner directement chez eux, pour ceux qui habitaient en zone libre. Ceux qui résidaient en zone occupée, devaient attendre leur laisser-passer, délivré par le Gouvernement de Vichy, présidé par le Maréchal Pétain, ce qui fait que certains ne nous quittèrent jusqu'au mois de Juillet. Deux soldats bretons de ces retardataires, ouvriers agricoles, nous aidèrent à moissonner, et partagèrent notre table et notre quotidien pendant ces jours d'entraide et de partage.

Je me souviens d'un dimanche de Juin où un militaire devait aller chercher un cheval de l'armée à Merle près de Lacapelle avec un fourgon, tiré lui aussi, par un cheval... Avec la permission de nos parents, Gabriel, mon frère de 2 ans mon cadet et moi-même avons fait partie de l'expédition. La chevauchée dura longtemps, des côtes et des descentes à ne plus en finir, les routes étaient en piteux état, mais pour nous, enfants, assis à côté du cocher, c'était une aventure où nous étions mêlés de fierté et de reconnaissance... Mais, nous sommes finalement rentrés très tard, à la nuit noire, et nos parents très inquiets, crurent un moment que le pire était arrivé...

Il y avait alors entre la maison du Général DUFOUR, qui court de toute sa longueur en plein milieu du village, et le jardin d'agrément en face, une pe-

tite passerelle de communication en fer qui coûta la vie à un jeune soldat qui, voyageant à l'arrière d'un camion, n'avait pas vu l'obstacle et chuta hélas mortellement.

Je me souviens également d'un engin à chenilles qui en pénétrant dans la cour du forgeron Paul Marabelle, maison à l'angle de la rue des Vieux Métiers et de la rue des Ecoles, au cœur du village a accroché la pile en pierre qui soutenait le portail et qui est resté longtemps à terre.

En 1940, suite à une bonne récolte de l'année précédente, les caves des paysans étaient bien fournies en vin, y compris celle de mes parents. Bonne aubaine pour les soldats qui pouvaient se désaltérer copieusement sur place et également pour les paysans, dont certains vendaient leurs excédents au prix de gros et d'autres, plus affairistes, au prix du commerce. Hélas, lorsque mon père apprit cette opportunité, son stock était déjà épuisé

Un certain jour, j'entendis une détonation près de la chapelle du cimetière. Des gradés sont immédiatement arrivés pour connaître la raison du tir de la sentinelle. Un certain Julot, un titi parisien qui avait participé aux échauffourées du 6 février 1934 à Paris, répondit: « c'est pour donner un peu d'animation au cantonnement ». Un autre soldat rétorqua : «Ça ne m'étonne pas de Julot, il ne fait que des conneries», quand un troisième répliqua : «Ferme-la, sans lui on serait certainement prisonniers ou morts : c'est bien lui qui a décidé de forcer les lignes allemandes quand nous étions encerclés en Belgique et grâce à lui nous nous en sommes sortis !!!». Ces échanges m'ont fait toucher du doigt la complexité des rapports humains, même et surtout en temps de guerre...

A. MIQUEL

AGENDA



- 13 Vœux du Maire
- 13 Match de volley LE MONTAT B / BAZLLOTINS A à la Halle des sport 21h
- 27 Match de volley LE MONTAT B / CAHORS à la Halle des sport 21h
- 21 loto de l'école organisé par l'association des parents d'élèves à la salle des fêtes
- 22 belote organisée par l'association des parents d'élèves à la salle des fêtes



- 03 Match de volley LE MONTAT A / AGRI+ à la Halle des sport 21h
- 04 Soirée dansante organisée par l'association Autour du four montatois
- 12 Trail Des Fontaines organisé par le Montathlon à la salle des fêtes
- 25 soirée Paella organisée par l'association Football Club du Quercy Blanc



- 03 Match de volley LE MONTAT A / LUZECH à la Halle des sport 21h
- 10 Match de volley LE MONTAT A / OPEN A à la Halle des sport 21h
- 11 Bal organisé par le Montat Danse Club Entrée 5 euros
- 17 Match de volley LE MONTAT B / BALLOTINS B à la Halle des sport 21h
- 18 Soirée Canard organisée par le comité des fêtes Festi'montat
- 24 Match de volley LE MONTAT A / ST CERE à la Halle des sport 21h
- 31 Match de volley LE MONTAT B / SOUILLAC à la Halle des sport 21h



- 17 Chasse aux œufs
- 23 Election présidentielle



- 7 Election présidentielle



- 11 Election législative
- 18 Election législative
- 24 Soirée dansante « Le bal des cerises », organisé par le Montat Danse Club, entrée 7€



SAMU
POLICE
GENDARMERIE
SAPEURS
POMPIERS

Une urgence ?  ou 

URGENCE 114

Vous avez des **difficultés à entendre ou à parler ?**
Envoyez un **SMS*** au **114**

* SMS non facturé.

114, le numéro unique et gratuit pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques pour contacter par **SMS ou fax** les **services d'urgence** : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18).



+ D'INFOS

www.urgence114.fr



REF : NOV.14

L'équipe municipale ainsi que les employés municipaux du Montat vous présentent tous leurs meilleurs voeux pour cette année 2017.



Mairie
secrétariat

lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h-12h et 14h-18h

mercredi, samedi 9h-12h

05 65 21 01 17 - 05 65 21 71 44

www.lemontat.fr

